



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Le canton de Vaud étend l'utilisation de son numéro centralisé 0848 133 133 à la pédiatrie et à la psychiatrie

La population vaudoise dispose depuis 2005 d'un numéro centralisé pour atteindre un médecin ou un médecin-dentiste de garde, le 0848 133 133. Depuis le 1^{er} septembre 2011, les prestations fournies par ce numéro ont été étendues à la pédiatrie pour tout le canton et à la psychiatrie.

La centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG) a reçu près de 690'000 appels entre le début 2005, année de sa mise en service, et fin 2010. En 2010, cela représentait une moyenne de 340 appels par jour avec des pics allant jusqu'à 900 appels pendant les périodes de fin d'année.

Le conseil et l'orientation téléphonique de la CTMG ont fait preuve de leur qualité et de leur utilité auprès de la population, raison pour laquelle l'Etat a confié à la centrale la tâche de renforcer son dispositif.

Jusqu'ici, ce service concernait principalement les adultes, la médecine générale et, pour une partie du canton, la pédiatrie. Depuis le 1^{er} septembre 2011, il concerne également la psychiatrie et est étendu à tout le canton pour la pédiatrie.

En cas de non-réponse du médecin de famille / médecin traitant ou de son remplaçant, le soir, le week-end ou pendant les vacances ou lorsque le patient n'a pas de médecin, la Centrale téléphonique des médecins de garde répond au 0848 133 133, 24h/24h, 7 jours sur 7. Une infirmière ou un infirmier de la centrale évalue la situation, conseille et oriente le patient vers un médecin de famille, une consultation pédiatrique ou le service psychiatrique de la région.

Pour la pédiatrie, toutes les familles vaudoises bénéficient désormais d'une réponse de professionnels de santé spécifiquement formés aux problèmes de santé des enfants.

Avec ce numéro unique 0848 133 133, la CTMG fait partie dorénavant du dispositif cantonal d'accueil téléphonique « urgences et détresse psychologique ». Elle reçoit tous les appels liés aux urgences psychiatriques ou à la détresse psychologique afin de faire une première évaluation et orienter, le cas échéant, dans le service psychiatrique de l'une des quatre régions géographiques du canton de Vaud. Ainsi une permanence assurée par des spécialistes en santé mentale est désormais accessible via la CTMG pour répondre aux demandes des patients et de leurs proches suivis ou non dans le réseau de soins psychiatriques.

La centrale emploie 23 infirmiers et infirmières tous bilingues ou polyglottes. Une attention particulière est portée à leur formation ainsi qu'à leur supervision afin d'assurer la qualité des prestations fournies. Le 0848 133 133 est valable dans tout le canton de Vaud.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 4 octobre 2011

Renseignements complémentaires :

Eric Masserey, médecin cantonal adjoint, 079 535 64 23, Nadia Rilliet, cheffe de projet santé mentale, 021 316 47 92, Hedi Decrey, vice-présidente de la Fondation Urgences Santé, 079 256 69 00